

Pierre Marie LUCIANI

Pour une valorisation durable des espaces patrimoniaux de Corse

Résumé de l'auteur/e. La valorisation du patrimoine peut-elle constituer un axe fort d'une politique de développement durable pour la Corse de demain ? Un Plan d'Aménagement et de Développement DURable de la Corse, le PADDUC, a été adopté par l'assemblée de Corse en 2015, préconisant un rééquilibrage entre le littoral et l'intérieur, mettant fin à la spéculation immobilière. La Collectivité de Corse (unique) en préparation et devant voir le jour en 2018, représente l'aboutissement d'un processus de décentralisation rapprochant le pouvoir décisionnaire des territoires. C'est aussi un pas vers une plus large autonomie de gestion de la Corse ainsi qu'une plus grande reconnaissance de son identité. Ce contexte est propice à la mise en œuvre d'une démarche ambitieuse et volontariste de valorisation durable du patrimoine matériel et immatériel de la Corse. Afin de dépasser les postures symboliques et les intentions, la création d'une Agence de valorisation du patrimoine de la Corse ou d'une mission permettrait au patrimoine de rester vivant et authentique, afin de trouver le chemin de la ressource à la richesse.

Université	Lyon
Discipline	Géographie
Date soutenance	28-09-2016
Directeur/trice de thèse	Henri Rougier
Mots-clés	Aménagement du territoire, espace patrimonial, nature, culture, paysage, développement local, patrimoine, tourisme, Corse
Accès en ligne	https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2016_out_luciani_p_m.pdf
Articles/WP liés à la thèse	Pour une valorisation durable des espaces patrimoniaux de Corse : https://fr.calameo.com/read/002416414716d5c19b72d Rapport d'étude : https://fr.calameo.com/read/00241641413cda54f7e8c

Thèmes : Aménagement du territoire, patrimoine foncier et propriété foncière, paysage, développement local, tourisme, développement durable, spéculation foncière

Régions ou pays : Corse